

**Mme le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**M. Lalonde:** Madame le Président, ce que je puis dire au député, c'est que le ministre de la Justice a présenté au fil des ans divers avis juridiques en matière constitutionnelle et énergétique. Le député doit également savoir que tous ces avis juridiques sont soumis à la règle du secret et que, suivant Beuchesne, ils ne sont pas de nature à être déposés à la Chambre. Le député sait cela.

\* \* \*

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### L'EFFICACITÉ DES CHASSEURS F-18

**M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake):** Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. La semaine dernière, un membre du Congrès américain, M. Bruce Vento, aurait dit à propos du FA-18: «Il y a un défaut fondamental dans cet avion... toute cette entreprise est sans utilité et on devrait y mettre fin.»

Nous apprenons cette semaine que le président Carter envisage sérieusement la possibilité d'annuler toute l'entreprise à cause de la montée en flèche des frais et de problèmes de performance. Quelles mesures son ministère prend-il présentement pour que le gouvernement canadien n'ait pas à payer la facture d'un appareil que le gouvernement américain ne veut peut-être plus acheter?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, je voudrais rassurer le député à propos du F-18. Le gouvernement a déjà confié l'étude de cette affaire à une équipe de spécialistes et nous avons un pilote d'essai qui travaille en collaboration avec le Marine Corps des États-Unis pour déterminer si le prototype est efficace. La semaine prochaine, je m'entretiendrai avec le secrétaire de la Défense, M. Brown, et j'ai l'intention de lui poser des questions à ce sujet. Cependant, pour autant que je sache, toutes les critiques formulées à l'endroit du F-18 ne sont présentement que des allégations.

**M. Sargeant:** Une question supplémentaire, madame le Président. Le ministre a déclaré trop souvent que les problèmes qui grèvent le programme FA-18 sont du genre que l'on rencontre ordinairement et qu'il n'est pas possible que le Canada doive verser davantage pour le CF-18 que le prix stipulé dans le contrat, mais un fonctionnaire de son ministère a pourtant déclaré:

Nous avons fait confiance à la marine américaine en pensant qu'elle nous informerait de l'évolution des travaux sur le F-18 et nous n'avons été informés d'aucun problème important. Nous avons conclu un contrat prévoyant une clause d'encouragement à un prix fixe, mais on y trouve aussi, bien sûr, une clause prévoyant des augmentations.

Compte tenu de tout cela et en attendant la décision que prendra le président Carter, le ministre est-il prêt à communiquer au comité permanent tous les renseignements pertinents concernant le coût, les essais et la performance, pour qu'on fasse un examen et une enquête approfondis afin d'assurer au public canadien que le gouvernement ne s'est pas engagé par contrat à acheter un appareil qui risque de ne jamais servir?

### Questions orales

[Français]

**M. Lamontagne:** Madame le Président, je pense que j'ai déjà répondu à cette question, et si l'honorable député veut obtenir plus de renseignements à ce sujet, je lui signalerai que le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale siégera jeudi prochain, et à ce moment-là je serai prêt à répondre à toutes les questions pertinentes du député.

\* \* \*

[Traduction]

### L'AGENCE D'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

#### L'EXAMEN DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES AU CANADA—LES ACHATS AU CANADA PAR LES MULTINATIONALES

**M. Ron Irwin (Sault-Sainte-Marie):** Madame le Président, je voudrais poser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Selon un sondage effectué par la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, les deux-tiers de nos hommes d'affaires veulent que le gouvernement étudie sérieusement le cas des grandes sociétés étrangères en activité au Canada. Ces multinationales cherchent à s'approvisionner surtout dans leurs propres pays et par la même occasion, elles échappent aux droits des douanes canadiennes par des dispositions de transfert de prix.

● (1450)

Le ministre peut-il assurer à la Chambre que l'Agence incitera ces sociétés à faire leurs achats au Canada afin de stimuler notre économie?

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Madame le Président, je me réjouis de constater que la Fédération canadienne des petites entreprises appuie les engagements que le gouvernement a pris dans le discours du trône relativement à la loi régissant l'Agence d'examen de l'investissement étranger et surtout en ce qui concerne la création d'un système d'examen des activités des grandes multinationales dans le domaine des activités mentionnées par mon collègue.

Je peux assurer à la Chambre que la préparation des documents requis est fort avancée. J'espère qu'avec l'appui des députés nous pourrions faire approuver ces propositions au moment où la loi sera présentée, chose que j'espère réaliser à l'automne.

\* \* \*

### LES AFFAIRES INDIENNES

#### LES MESURES VISANT À AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DANS LES RÉSERVES

**M. F. Oberle (Prince George-Peace River):** Madame le Président, il y a quelques jours, le ministre a déposé à la Chambre et a rendu public un rapport sur la situation des Indiens au Canada, rapport qui fait la preuve, chiffres à l'appui, des inconcevables conditions de vie et de la dégradation générale des peuples indiens.